



VALOR'IG 2011 – Ifremer
mercredi 13 avril 2011, Nantes



Projet de collaboration :
« réserve de pêche »
« écosystèmes vulnérables profonds »



François GAUTHIEZ, Pierre WATREMEZ
Stéphanie TACHOIRES, Steven PIEL



Contexte général

Sommet pour le dév. durable de l'ONU (Johannesburg, 2002)

→ objectif d'atteinte du « rendement maximum durable » pour les ressources halieutiques.

Directive internationale pour la gestion de la pêche profonde (FAO, 2009)

Convention sur la Diversité Biologique (Nagoya, 2010)

→ réseau AMP couvrant 10% des eaux sous juridiction en 2020



Contexte général

Grenelle de la mer (France, 2009)

Engagements 14a, 21a et 21b

- objectif de 10% d'AMP dans la mer territoriale d'ici à 2012,
- puis 20% d'AMP sur l'ensemble des eaux françaises en 2020, dont la moitié en moyenne globale en réserve de pêche (réserve halieutique).
- identifier les sites sensibles (coraux profonds, monts sous-marins, sources hydrothermales) pour lesquels il est nécessaire d'instituer des zones d'interdiction de pêche ou de pratique de pêche...



Réserve de pêche

> consensus en construction...

« Espace marin délimité faisant l'objet, au-delà des mesures générales, de réglementation ou d'interdiction partielle ou totale des activités anthropiques (en tenant compte des activités terrestres) **avec un objectif de préservation des ressources halieutiques** par la protection de leurs zones fonctionnelles (nourricerie, frayère) et / ou la limitation de la mortalité de ces ressources, lorsqu'il est avéré que cette protection contribue significativement à la préservation des ressources halieutiques et bénéficiant aux professionnels qui les exploitent. »



Réserve de pêche > calendrier

Inventaire des zones fonctionnelles 2011-2012

Travail législatif et réglementaire 2011-2013



Bilan de la situation actuelle de l'encadrement des activités de pêche mi-2012

→ Travail cartographique de représentation de l'encadrement spatio-temporel des activités de pêches existant.

Etat des lieux partagé, définition des besoins de protection par sous-région marine et de cibles géographiques dans les plans stratégiques de façade (les PAMM pour la métropole) dans le cadre des conseils maritimes de façade 2012-2015.

Définition locale de projets de « réserves halieutiques » 2015-2020

Vérification nationale que les objectifs sont atteints



Inventaire des zones fonctionnelles (halieutiques)

Proposition du groupe de travail « AMP »
du Grenelle de la Mer en cours de discussion;

- fin mai 2011 : travaux du GT remis au MEDDTL (et transmission MAAP)
- Travail d'identification des espèces pertinentes
- Juin 2012 :
 - compilation des connaissances sur ces zones (nourriceries, frayères...)
par façade métropolitaine / région ultramarine
 - production de cartes
 - proposition d'acquisition de connaissances complémentaires à mener



Identification des sites sensibles profonds

Définition correspondant à la notion d'écosystèmes marins vulnérables (EMV) tels que décrits par la FAO (2009) et retenus dans les travaux du CIEM.

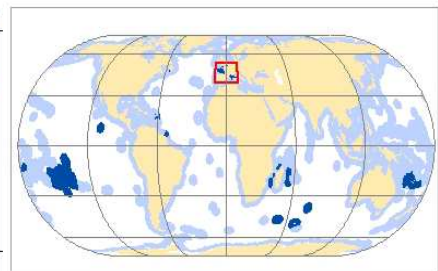
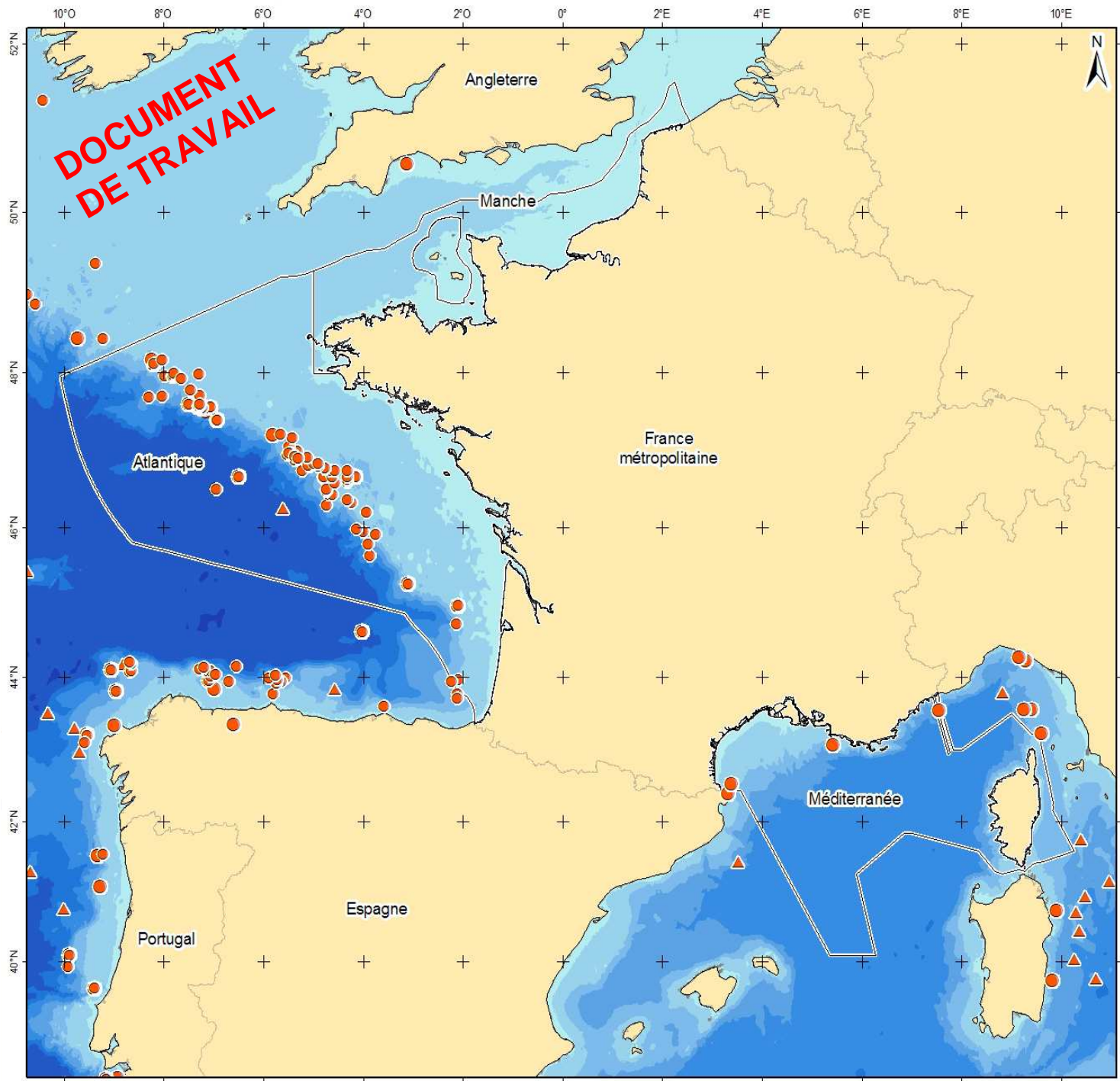
Critères FAO :

- caractère unique ou rareté
- importance fonctionnelle de l'habitat
- fragilité (vulnérabilité aux activités humaines)
- caractéristique du cycle biologique des espèces (faible vitesse de croissance, maturité tardive)
- complexité structurelle



Identification des sites sensibles profonds

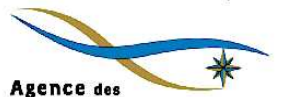
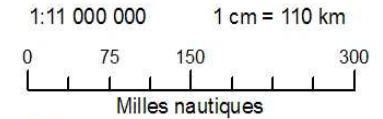
Coraux froids (golfe de Gascogne, golfe du Lion)



-  limite des eaux sous juridiction française (SHOM)
-  sources hydrothermales (OBIS CHESSBASE 05/02/09)
-  coraux profonds (Lophelia & Madrepora - OBIS 17/02/09, OSPAR, Aamp-Medseacan)
-  monts sous-marins (Kitchingman & Lai 2007)

Bathymétrie en mètres (GEBCO_08)

0 - 50	infralittoral
50 - 200	circalittoral
200 - 1000	bathyal
1000 - 2000	
2000 - 3000	abyssal
3000 - 4000	
4000 - 5000	
5000 - 6000	
6000 - 7000	hadal
< 7000	



Agence des aires marines protégées

système de coordonnées :
World Mercator/WGS84/IAG GRS 1980
réalisation :
Agence des aires marines protégées - février 2010

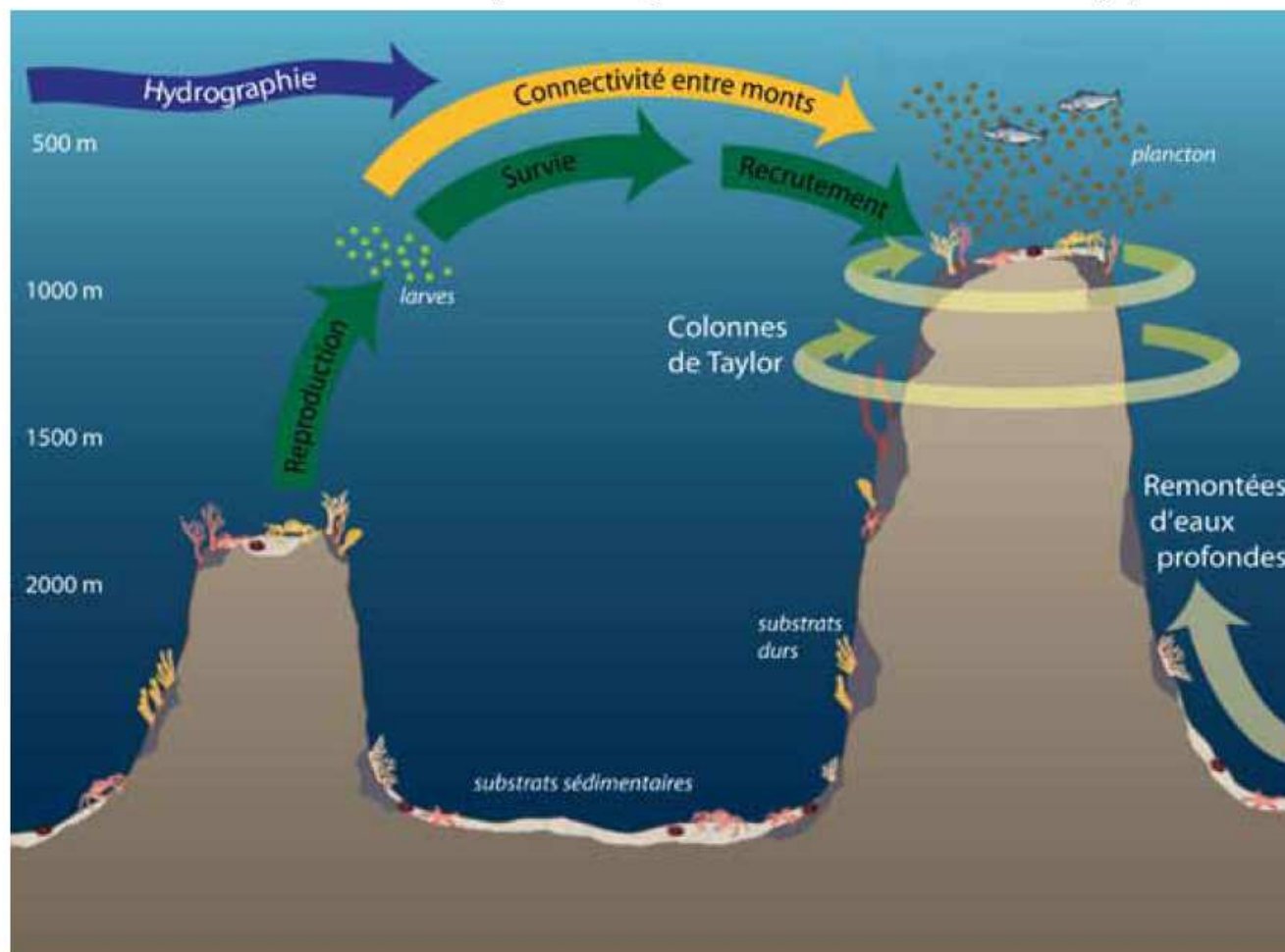


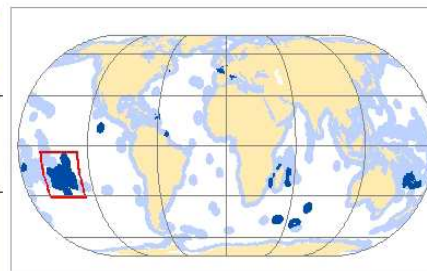
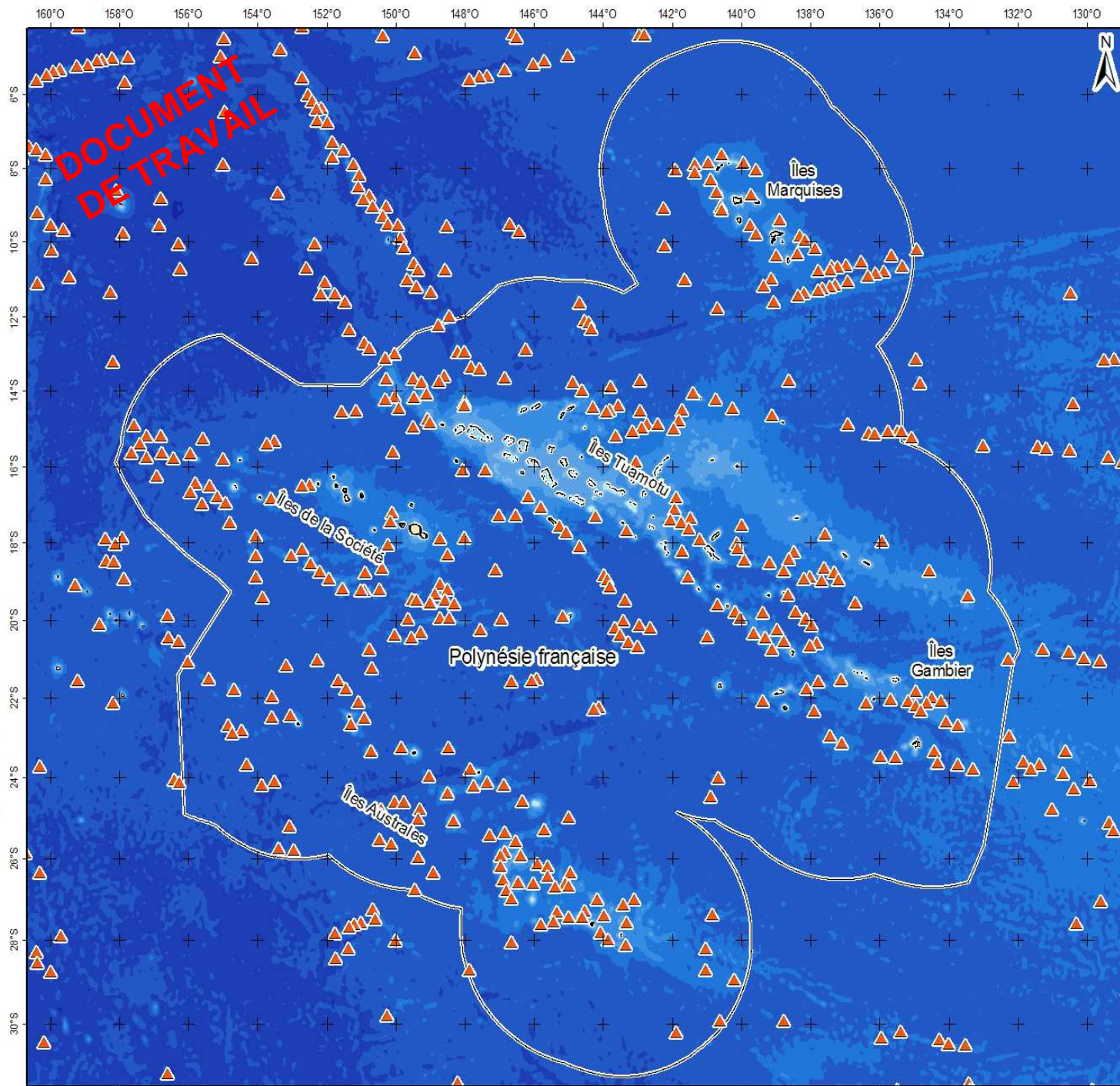
Identification des sites sensibles profonds

Monts sous-marins (Polynésie)

Schéma réalisé à partir d'un original de Tim Shank, Woods Hole Oceanographic Institution

Rôle des conditions environnementales (topographie et hydrographie) sur l'écologie de la faune des monts sous-marins.

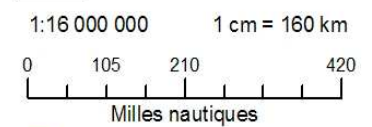




-  limite des eaux sous juridiction française (SHOM)
-  sources hydrothermales (OBIS CHESSBASE 05/02/09)
-  coraux profonds (Lophelia & Madrepora - OBIS 17/02/09)
-  monts sous-marins (Kitchingman & Lai 2007)

Bathymétrie en mètres (GEBCO_08)

0 - 50	infralittoral
50 - 200	circalittoral
200 - 1000	bathyal
1000 - 2000	
2000 - 3000	abyssal
3000 - 4000	
4000 - 5000	
5000 - 6000	
6000 - 7000	hadal
< 7000	



Agence des aires marines protégées

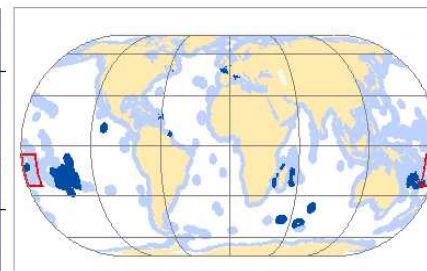
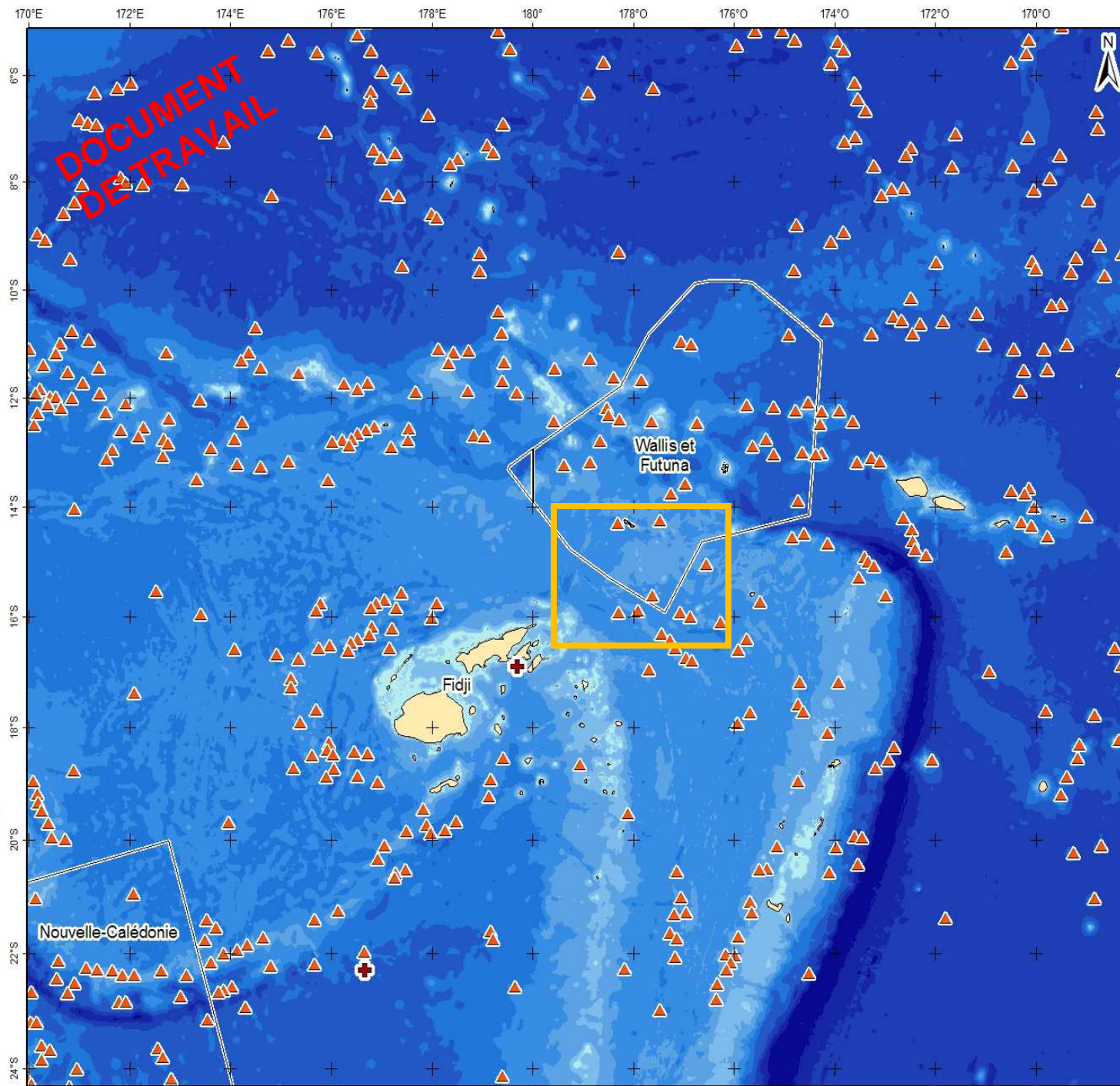
système de coordonnées :
World Mercator/WGS84/IAG GRS 1980




réalisation :
Agence des aires marines protégées - février 2010



Identification des sites sensibles profonds

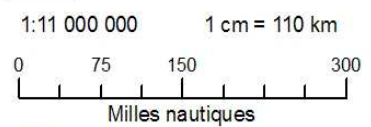
Sources hydrothermales (Wallis-et-Futuna)



-  limite des eaux sous juridiction française (SHOM)
-  sources hydrothermales (OBIS CHESSBASE 05/02/09)
-  coraux profonds (Lophelia & Madrepora - OBIS 17/02/09)
-  monts sous-marins (Kitchingman & Lai 2007)

Bathymétrie en mètres (GEBCO_08)

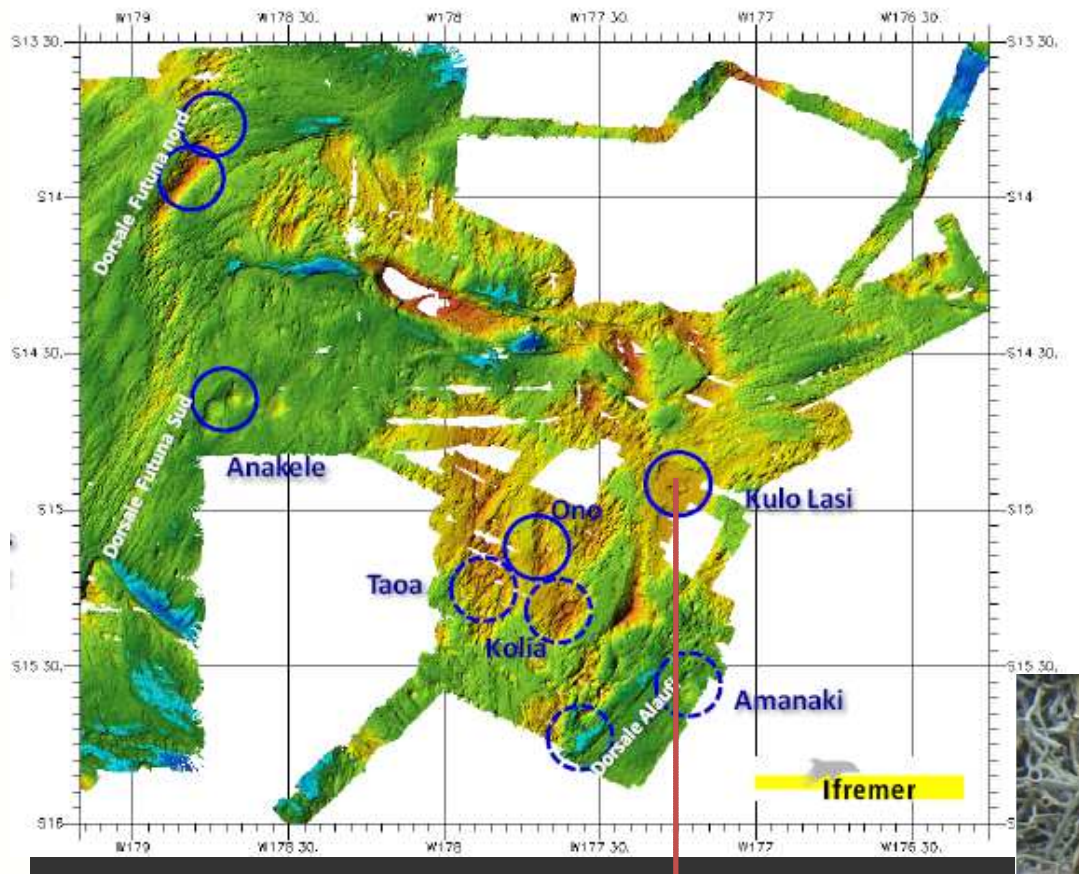
0 - 50	infralittoral
50 - 200	circalittoral
200 - 1000	bathyal
1000 - 2000	
2000 - 3000	abyssal
3000 - 4000	
4000 - 5000	
5000 - 6000	
6000 - 7000	hadal
< 7000	



Agence des aires marines protégées

système de coordonnées :
World Mercator/WGS84/IAG GRS 1980

réalisation :
Agence des aires marines protégées - février 2010



- Zones où des plongées ont été réalisées
- Zones de plongées potentielles



Figure 53 : Vers tubicoles, poissons, crabes, dans une zone de diffusion hydrothermale. Mur sud de la caldera. Plongée 2. © Ifremer – Campagne Futuna 2010

Figure 77 : Zones de plongées potentielles identifiées à l'issue des opérations menées durant le premier Leg de la campagne Futuna. Les cercles en pointillé représentent des sites qui n'ont pas été explorés en plongées. Les cercles pleins représentent les sites où des plongées ont été réalisées. © Ifremer – Campagne Futuna 2010



Merci de votre attention...



François GAUTHIEZ, Pierre WATREMEZ
Stéphanie TACHOIRES, Steven PIEL